

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 167

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

NOTES & REMARQUES

DE

Charles-Auguste-Nicolas BERBIER
de Courfaivre

Sur la Révolution dans le Mont-Terrible
(1793-1796)

(Suite.)

1795

Vers le 4^e janvier 1795 la municipalité a reçu les ordres qui lui ordonnent de faire l'état des roues et des maréchaux ferrants qui existent dans la commune, à ce moment, et de mettre en réquisition tout le bois propre à faire des chariots.

Il est ordonné à la municipalité de faire la visite des chariots, de voir s'ils ont de bonnes roues, et de les mettre en réquisition pour la nation.

Le 6 janvier le poste militaire placé en Bellevie a tué un garçon de Courrendlin. Ce garçon s'en allait du village. Arrivé à la frontière, le factionnaire lui cria : *Halte-là*, mais il continua son chemin, et le factionnaire lui lacha son coup de fusil à vingt pas sur le territoire de la prévôté, là où il n'avait rien à lui dire. Le pauvre garçon a eu la tête fracassée. On a conduit ce poste-là contre l'armée.

Le 8 janvier la municipalité a reçu les ordres que notre commune fournirait huit chars de foin pour son contingent, mais on a fini par obtenir de n'en pas donner.

Dans les premiers jours de janvier, la municipalité a reçu de la Convention nationale un

décret que le maximum est fini et que le commerce est libre. Toutes taxes sont levées, on (fait) comme on veut.

Le 9 janvier 1795 la municipalité de Courfaivre a dressé une pétition au district pour lui représenter combien il fallait de fourrage pour les bêtes malades, car le district réclamait de nouvelles livraisons de foin ; la pétition a été envoyée, mais le district a envoyé un ordre que notre commune devra fournir deux voitures à Delémont pour aller mener du foin à Porrentruy le lendemain.

Il faudra encore y aller le 14 et le 18 janvier, avec deux voitures chaque fois, ce qui fait six voitures.

Le 21 janvier on a fait une fête à Delémont, une mortelle... Ils ont sonné la grande cloche de l'église par deux fois, il ont tiré les canons et ils ont prêché deux heures de temps. Un décret de la Convention ordonnaient de faire la fête dans toute la république française, parce que c'est le jour anniversaire où le roi a été guillotiné. Il était ordonné aux agents nationaux de veiller à ce qu'on ne travaillât pas. On n'a pas fait la fête à Courfaivre, parce que la municipalité n'a reçu communication du décret qu'à 4 heures après midi.

Le 22, il est arrivé un décret qui ordonne aux municipalités quand les parents des citoyens qui sont au service de la république, viendront à décéder, d'aviser le juge de paix pour mettre les scellés, faire l'inventaire de leurs biens et soigner leurs affaires.

Le 23 janvier, la municipalité a reçu les ordres du département, qui ordonnent de tuer toutes les bêtes qui viendront à être attaquées de la contagion.

Le 23 la municipalité a reçu les ordres que notre commune fournirait dix mille livres pesant d'avoine. On a envoyé un homme au dis-

trict pour faire voir le peu d'avoine qu'on avait récolté à Courfaivre, vu qu'elle a été grélée. Le district a envoyé un commissaire pour en faire la visite, lequel a trouvé 618 peneaux (boisseaux). Sur cela, le district a envoyé de suite l'ordre à la municipalité d'en livrer 308 boisseaux à Delémont. On y a mené une voiture le 24, et une seconde le 25 et il a fallu mener le restant à Porrentruy avec deux voitures le 28. Le commissaire avait trouvé 618 peneaux d'avoine, et il a fallu en donner 616 pour l'armée.

Le 30 janvier, la municipalité a reçu de la Convention nationale de Paris un décret qui condamne à la peine de mort quiconque sera connu pour transporter des denrées de première nécessité dans les pays étrangers.

Le 31 la municipalité a reçu de la Convention un décret qui rappelle les émigrés des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et du département du Mont-Terrible. Tous ceux qui ont émigré depuis le 1^{er} mai 1793 peuvent rentrer excepté les nobles et les prêtres : encore les prêtres qui renonceront à leurs prestige, qui auront des métiers et qui auront quitté le pays depuis cette date pourront rentrer en produisant un certificat de la municipalité constatant l'époque de leur départ, signé par huit témoins.

Il n'y a pas à Courfaivre d'autres émigrés que ceux qui avaient perdu à la milice et ceux de la première requisition.

Vers le 28 ou 29 Janvier 1795 le domestique du postillon de Delémont qui venait de Bienné avec une voiture à quatre chevaux, chargée de marchandises, un tonneau de sucre, un tonneau de café etc. passant sur les selles de Boujean, a malheureusement versé de manière à ce que les chevaux et la voiture sont tombés en bas des roches. Le domestique et

d'approcher un mouchoir de ses lèvres, et la fine toile s'empourprait ; mais il ne parlait à personne de ses châchements de sang, il les laissait surtout ignorer à sa mère. Pourquoi la troubler dans son bonheur d'avoir retrouvé à la Grotte, avec la foi ardente et l'espérance infinie, le calme et la paix ?

Une partie de l'été s'écoula donc dans un grand bonheur, dans une paix du ciel. Quant à Yvan, il voulait perfectionner, jusque dans ses moindres détails, son oratorio. Si détaché qu'il fut de toutes choses, ici-bas, il conservait, cependant, un grand attachement pour cette œuvre musicale, qui était son âme même, et quelque chose de subtil et d'insaisissable disait, au jeune homme, qu'il n'avait pas fait une œuvre banale, et que son oratorio aurait du retentissement dans le monde des arts.

Il était achevé, et un éditeur avait accepté d'en prendre connaissance. Cet éditeur était lui-même un juge impeccable.

Sa réponse fut favorable. Sous sa sévérité

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 66

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Il fallut pourtant se quitter, et, sur l'ordre du docteur, la mère et le fils se retirèrent dans leurs chambres respectives, mais à peine Yvan put-il sommeiller quelques heures. L'angelus matinal l'éveilla, et, soudainement, au son de la cloche argentine, vibrant dans l'air pur des montagnes, l'infirme entendit dans sa pensée, tout un essaim de nouvelles mélodies touchantes et chantantes, où l'on dirait que l'âme humaine parle véritablement avec des sons. Ces mélodies seraient son action de grâces.

Comme il travaillait ! Parfois, il lui arrivait

les chevaux ont été tués et le chargement perdu.

Le mois de janvier 1795 le penal d'épouste (épeautre) se vend 4 livres de Bâle numéraire ; les moutures se vendent un écu neuf ; la livre de beurre vaut dix et 12 sols ; le savon se vend 22 sols ; le lait 11 sols ; les petits cochons à la mamelle deux écus neufs ; les veaux de quinze jours sept écus et deux louis ; la livre de fer se vend cinq sols ; le coton se vend 25 sols ; les poules se vendent 25 et 30 sols ; le pot de vin 16 et 20 sols ; l'huile 11 sols le chauvace (chopine) ; un œuf 4 rappes ; une oie 20 sols.

Le 30 janvier tous les villages ont reçu les ordres pour aller mener des convois de Cernay jusqu'à Landau. Comme à Bassecourt il leur faut six voitures, l'ordre porte qu'ils prendront des chariots à échelles à Courfaivre. On est quitte de cette corvée dans notre village, parce qu'on n'a pas de bidets et de cavales.

Le 5 février la municipalité a reçu un décret de la Convention nationale de Paris qui lui ordonne de faire le recensement de toutes les pièces de bétail qu'on a perdues à Courfaivre, et de celles qu'on a pu guérir et d'en évaluer la valeur, comme aussi la valeur des maisons brûlées avec indication du nom des incendies.

On devra aussi fournir tous les baptistaires des filles et garçons, des hommes et des femmes.

Le 8 février on a publié au son du tambour que les Français ont pris toute la Hollande avec Berg op Zoom.

On a aussi annoncé au son du tambour que tous les émigrés qui reviendraient, devraient aller se faire inscrire au district.

La main-d'œuvre agricole

La main-d'œuvre est devenue très difficile dans nos campagnes et de tous côtés on n'entend que plaintes sur ce sujet, plaintes justifiées il faut l'avouer. Les causes de la rareté de la main-d'œuvre sont nombreuses et pour n'en citer que quelques-unes des principales nous citerons : l'émigration des habitants des campagnes vers les villes, l'extension des grands tra-

qui signifiait quelques légères défaillances, se devinait l'enthousiasme. Il promettait de faire imprimer l'œuvre.

Mais, dès le lendemain, Yvan recevait la plus étrange des missives.

L'éditeur lui écrivait :

« Monsieur,

« Qu'allez-vous penser de ce que je vais vous écrire ? Au premier moment, je me suis moi-même indigné ; mais, comme il s'agit pour vous de choisir entre la gloire, qui sera certaine ou une véritable fortune qui vous est promise, et qui vous serait versée sur l'heure même, j'ai cru que je ne pouvais passer sous silence l'offre que je suis chargé de vous faire. Par une indiscretion d'un de mes employés, auquel j'avais dit mon contentement de rencontrer enfin, au milieu de toutes celles qui me sont soumises, une œuvre de réelle valeur, l'existence de votre oratoire a été connue. Et voici qu'on offre de vous l'acheter. Celui qui se présente pour acquéreur n'hésitera pas à vous verser la somme que vous demanderez. Sa fortune est grande, et il ne comptera pas ;

vaux publics, les exigences du service militaire et de la division de la propriété. Ce qui rend encore la main-d'œuvre difficile, ce sont les exigences de plus en plus grandes des ouvriers qui, non seulement veulent des salaires plus élevés, mais exigent encore une nourriture plus substantielle et plus de boisson surtout. En outre les rapports entre patrons et ouvriers sont plus difficiles qu'autrefois, la simplicité et la cordialité qui existaient alors n'existent plus.

Cette difficulté de la main-d'œuvre se fait sentir partout et exerce une grande influence sur la culture du sol. Pour agriculteur c'est une question des plus importantes et qui est en grande partie la cause des souffrances de l'agriculture. On a bien inventé une foule d'instruments qui diminuent dans une certaine proportion la main-d'œuvre, mais d'un autre côté la culture intensive exige plus de travail et un travail mieux fait.

Le chômage forcé de l'ouvrier de campagne en hiver est une chose fâcheuse mais à laquelle il est difficile d'apporter un remède dans un pays de petite et de moyenne culture. En grande culture on peut annexer une industrie quelconque à l'exploitation du sol et occuper ainsi les ouvriers qui restent alors plus volontiers à la campagne sachant qu'ils y seront toujours occupés. Dans les contrées où il y a de grandes forêts à exploiter le travail ne manque pas non plus en hiver. Dans nos montagnes même nous voyons le cultivateur se faire horloger pendant l'hiver ou l'horloger se faire cultivateur comme on voudra, mais là il y a toujours de l'ouvrage. Nos plaines ne se trouvent malheureusement pas dans ces conditions et tandis que nous rétribuons fort bien la main-d'œuvre pendant les grands travaux de l'été, nous ne pouvons la rétribuer que très parcimonieusement en hiver. Les journées sont longues en été, trop longues même pour un travail pénible, tandis qu'en hiver elles sont trop courtes, mais que faire quand la nuit vient avant 5 heures du soir ; il faudrait un travail qui puisse faire à la lumière et nous n'en avons pas dans nos fermes.

La petite culture ne se trouve guère dans une position plus avantageuse, tandis que le petit cultivateur occupe difficilement son temps l'hiver il est harcelé d'ouvrage l'été et doit souvent avoir recours au travail salarié. Malgré cette position désavantageuse le bon ouvrier de campagne sobre et économique cherche à amasser un petit pécule qui lui permette d'acheter un

mais il met une condition essentielle : c'est que vous l'autorisez à se parer de votre jeune gloire. Votre nom demeurera inconnu, tandis que le sien sera imprimé sur la partition.

J'ai bondi d'indignation à l'énoncé d'une si étrange proposition, puis, j'ai réfléchi. Je me suis dit que vous étiez jeune : que vous pourriez composer des œuvres nombreuses ; que la fortune, atteinte dès le commencement d'une carrière d'artiste, n'est pas à dédaigner ; qu'elle facilite le chemin. Donc, répondez-moi pour que je puisse faire connaître votre décision à l'acheteur anonyme, qui ne se nommera que lorsque l'acte de vente sera conclu, et moyennant que votre parole lui promette le secret. Je n'ai pas de conseil à vous donner.

« Soyez assuré, cher monsieur et ami, de toute ma considération et de toute mon admiration pour votre talent.

« AMBROISE GUILLET. »

Yvan replia la lettre ; son pâle visage s'était couvert de rougeur. Il s'indignait à la pensée de perdre tous ses droits sur son œuvre, même

l'opin de terre, où il sera son maître, c'est là un sentiment que l'on doit respecter et encourager car ce propriétaire-là est toujours un homme tranquille, éloigné de ces utopistes qui veulent tout mettre en commun, parce qu'ils n'ont jamais su acquérir quelque chose pour eux par leur travail.

Nous voyons bien des fils de cultivateurs sortir de chez eux, pour se rendre à la ville où les salaires sont plus réguliers et plus élevés, revenir ensuite s'établir au village avec ce qu'ils ont su économiser, nous ne saurons les blâmer de cette conduite ; mais il serait infiniment préférable que ces jeunes hommes restassent à la campagne et pussent y faire les mêmes économies tout en gardant les moeurs simples de la campagne. Malheureusement en hiver comme nous l'avons déjà dit, les salaires sont peu de choses et c'est à peine s'ils suffisent à l'ouvrier pour s'entretenir, et pour peu qu'il ait de la famille cela devient une impossibilité.

Les gouvernements devraient conserver pour l'hiver tous les grands travaux d'utilité publique tels que routes, chemins de fer, canaux, etc., mais au lieu de cela ces travaux se font généralement dans la bonne saison alors que la campagne a le plus besoin de bras. Ces travaux seraient un peu plus coûteux l'hiver, c'est possible, mais qu'est-ce que cela à côté de ce grand avantage, de retenir la population rurale dans son milieu en lui permettant d'occuper son temps dans une saison où les terres sont inabordables et que les travaux de campagne cessent forcément.

Que dire encore de ce militarisme qui nous envahit peu à peu, nous petit pays neutre, aussi bien que les grands Etats qui ne rêvent que conquêtes et accroissement de puissance. On fait des rassemblements de troupes qui enlèvent une grande partie des hommes valides juste au moment où la culture a le plus besoin de bras. On fixe les écoles de recrues, de répétition et autres au milieu de l'été au lieu de les fixer, en se basant un peu sur les besoins de l'agriculture, en hiver, au moins en bonne partie.

L'ouvrier des villes est bien moins à plaindre sous le rapport du travail que celui des campagnes et cependant c'est lui qui se plaint le plus. A la ville, il y a aussi des chômagés, mais ils sont moins longs qu'à la campagne et l'ouvrier peut trouver d'autres travaux que sa spécialité tandis qu'à la campagne l'ouvrier n'a pas cette ressource. Malheureusement l'ouvrier qui va à la ville revient difficilement à la

celui de la signer, et il méprisait cet inconnu, qui voulait se parer de la gloire d'autrui.

Péniblement il se traîna au jardin, pensant que l'air rafraîchirait son front brûlant. La saison était belle, le temps doux, le jardin ressemblait à une mer de verdure. Tout en s'occupant à écousser des roses, Marie-Alice causait amicalement avec André Riancey. Comme elle avait pris en goût ce petit ermitage voisin de la grotte ! Comme elle était paisible au milieu de ces plates-bandes de rosiers, couverts de roses blanches, comme si on les destinait toutes à composer des bouquets pour la Vierge. Là, elle oubliait ses tristesses passées, ses inquiétudes d'argent, inquiétudes cependant qui ne tarderaient pas à reparaitre sous forme de traites à payer. Car, hélas ! le gouffre de misère, creusé par les folies de Boleslas, n'était pas comblé. Marie-Alice avait bien l'intention de se remettre au travail. Jamais, jamais, elle ne remonterait sur une scène de théâtre, où Dieu est si souvent offensé ; mais elle donnerait des leçons, elle formerait des élèves.

(La suite prochainement.)